

**NOTE AUX OPERATEURS  
N° 10**

**Objet : Fiches interprétatives relatives aux restitutions à l'exportation et aux certificats**

La Commission a procédé à la mise à jour des fiches interprétatives relatives aux restitutions à l'exportation et aux certificats.

Les fiches sont disponibles sur le site de l'OFIVAL [www.ofival.fr](http://www.ofival.fr).  
Chemin d'accès : onglet information / infos CEE / Notes 2002 ( note n°10).

L'interprétation contenue dans ces fiches ne préjuge pas d'éventuelle décision de la Cour de Justice, qui seule est compétente pour se prononcer de façon juridiquement contraignante sur la validité et l'interprétation des textes adaptés dans les institutions communautaires.

**Le Chef de la Division  
Échanges Extérieurs,**

**Jean-Claude THEVENIN**



---

Cette note a pour objet d'informer les opérateurs. En cas de litige, seule fait foi la réglementation communautaire en vigueur.